PV ASSEMBLEE GENERALE

du 20/06/2022

ORDRE DU JOUR :

LECTURE DU RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRESENTATION DES COMPTES 2021 et LECTURE DES RAPPORTS DU CAC
APPROBATION des COMPTES

AFFECTATION DU RESULTAT

RENOUVELLEMENT DES DELEGATIONS DE POUVOIR ET DE PROCURATION AUPRES DES ORGANISMES BANCAIRES

QUITUS AUX ADMINISTRATEURS

QUESTIONS DIVERSES

PRESENTATION et APPROBATION des COMPTES

M. le Président présente les comptes et le rapport de gestion
Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes (voir tableau ci-dessous) :

	2017	2018	2019	2020	2021
Prestations de services	591 559	616 389	820 858	987 984	1 310 734
Subventions d'exploitation	105 909	113 899	105 413	167 600	270 215
Autre produit	8 729	19 368	16 356	10 367	8 409
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	706 198	749 657	942 627	1 165 951	1 589 358
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	700 031	749 725	884 507	1 131 988	1 544 037
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 025	-68,48	58 119	33 963	45 321

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
résultat en euros	19 025	6 977	55 462	35 637	37 988

En 2021 le résultat net comptable est positif de 37 988 Euros.

Monsieur ISOARDI Dominique passe ensuite la parole au Commissaire aux Comptes qui présente son rapport sur lesdits comptes et sur le compte-rendu de gestion du Conseil d'Administration.

APPROBATION DES COMPTES

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les activités de l'Association pendant l'exercice 2021 et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de cet exercice, les approuve tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée donne quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'assemblée générale décide de mettre en report à nouveau la somme de **37 988 Euros.**

RENOUVELLEMENT DES DELEGATIONS DE POUVOIR ET DES PROCURATIONS

Le Président renouvelle les délégations de signature pour Madame LANTERMINO Christine.

Il renouvelle également les procurations auprès des établissements bancaires afin de la nommer comme personne habilitée pour faire fonctionner les comptes (limitation de la procuration à 5 000 €).

QUESTIONS DIVERSES

Après discussion autour des actions nouvelles et des objectifs visés, la séance est levée à 16 heures, après qu'il ait été constaté que plus aucune question à l'ordre du jour n'ait été évoquée.

Le Trésorier *La Secrétaire* *Le Président*

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les activités d'ITEC se sont toutes inscrites dans l'objet social de l'association. Toutes ont eu comme objectif d'apporter une aide aux publics en difficulté : tant au niveau du social que du professionnel.

Parmi les publics en difficulté, on citera les jeunes (Garantie Jeune), les allocataires du RSA, les demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi reconnus TH.

Nous développons une politique Qualité et poursuivons notre démarche Qualité auprès de la Région. Nous avons obtenu en 2021 la démarche de labellisation QUALIOPI-Audit de renouvellement prévu en 2022.

En 2021, nous avons répondu à un nouveau marché avec Pôle Emploi en tant que cotraitant (mandataire AKSIS).
Ce marché PES est prévu pour trois ans à compter de 2022.

Pour rappel en 2020 nous avions obtenu le marché AP2.
En 2021 nous avons remporté le marché INCLU'PRO avec l'AGEFIPH pour 4 ans sur l'ensemble du département dans le cadre d'un regroupement avec THISIS formation. Nous sommes le mandataire du groupement.

I - SECTEUR FORMATION

Evaluation CLEA

Nous poursuivons, via un groupement porté par l'UROF, nos interventions dans le cadre du dispositif CLEA. Nous sommes en capacité d'évaluer et former sur ce dispositif.

Nous avons également obtenu l'habilitation CLEA Numérique.

Formation CLEA

Poursuite du Marché AXE 2 Pôle Emploi sur 2021. Ce marché vise la prise en charge globale des personnes issues des quartiers prioritaires peu ou pas qualifiées et rencontrant des difficultés socio professionnelles.

Dans le cadre de ce marché, nous intervenons sur la formation CLEA.

Garantie Jeunes

Action sous traitée avec la Mission Locale Antipolis pour l'animation des ateliers sur Antibes et Sophia.

***ERIC* (éducation ressources internet citoyen)**

Gestion d'un ERIC sur Grasse.
Subventions CAPG.

Marché AFC

Sous traitance marché Pôle Emploi AFC avec ESCCOM et AECD sur des titres pro, initiation et perfectionnement bureautique, perfectionnement paye, alphabétisation, anglais, formation cadre.

II - SECTEUR ORIENTATION

Formation Courte (financement AGEFIPH).

FIN du marché Formation courte en juin 2021.

PSOP

FIN du marché PSOP en juin 2021.

Inclu'PRO

ITEC a remporté le marché Inclu'Pro avec THISIS sur l'ensemble du département.
Ce nouveau dispositif remplace les formations courtes et les PSOP.
Démarrage 1er juillet 2021 pour 3 ans.

- **BRISSET Lea :** CDD temps plein, remplacement maternité CIP,
- **RENOUF Caroline** : CDD temps plein, formatrice,
- **MOSDIER Coralie** : CDD temps plein, Assistante de Formation,
- **FERRERO Maud** CDI temps complet CIP,
- **BANOR Vanessa** CDI temps plein CIP,
- **BOYER Ingrid** CDI Temps plein CIP,
- **RIMBAULT Valérie** CDI Temps plein CIP.

Les CDD :

- ***Docteur TEMPESTA*** pour visite médicale des TH,
- **FAURE Pascale** : CDD temps plein, formatrice (fin CDD 12/2021).

V - Chiffres 2021

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes (voir tableau ci-dessous) :

	2017	2018	2019	2020	2021
Prestations de services	591 559	616 389	820 858	987 984	1 310 734
Subventions d'exploitation	105 909	113 899	105 413	167 600	270 215
Autre produit	8 729	19 368	16 356	10 367	8 409
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	706 198	749 657	942 627	1 165 951	1 589 358
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	700 031	749 725	884 507	1 131 988	1 544 037
RESULTAT D'EXPLOITATION	19 025	-68,48	58 119	33 963	45 321

Exercice	2017	2018	2019	2020	2021
Résultat en euros	19 025	6 977	55 462	35 637	37 988

En 2021, le résultat net comptable est positif de 37 988 euros.

Le résultat en hausse par rapport à 2020 s'explique essentiellement par la hausse du CA formation et du CA d'AP2.

Il permet de verser une prime exceptionnelle à l'ensemble du personnel.

VI - Proposition d'affectation du Résultat 2021

37 988 € en report à nouveau.

VII - Activités en matière de recherche et développement

Néant

VIII - Changement de méthode

Néant

cabinet amexco

AUDIT | CONSEIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2021

ASSOCIATION ITEC
25/27 Traverse du Barri
06 650 Valbonne

Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'Ordre des Experts Comptables
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes d'Aix en Provence
16 Chemin de Camperousse – Les Cyclades Bat A – 06130 GRASSE
SARL au capital de 1000 € - SIRET : 522 665 157 – APE : 6920Z

cabinet amexco
AUDIT | CONSEIL

ITEC

ASSOCIATION

Siège social : 25/27 Traverse du Barri
06 650 Valbonne

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2021

A l'assemblée générale de l'association ITEC,

I- Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de l'association ITEC relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ITEC à la fin de cet exercice.

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de l'association ITEC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Il incombe au comité de direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une

Cabinet AMEXCO – 16 Chemin de Camperousse, les Cyclades bat A, 06 130 GRASSE
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau Régional de l'ordre des experts comptables de Marseille
Et Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes d'Aix en Provence
SARL au capital de 1.000 € – SIRET 522.665.157.00015 – APE 6920Z

ETATS FINANCIERS 31/12/2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etats de synthèse des comptes

ITEC

Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	102 498	102 498
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	836 555	800 918
Résultat de l'exercice	37 988	35 637
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	977 041	939 053
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	38 707	43 356
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	38 707	43 356
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts		
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 361	53 528
Personnel	95 929	64 204
Organismes sociaux	70 138	51 042
Etat, Impôts sur les bénéfices	2 514	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	5 074	5 129
Dettes fiscales et sociales	173 656	120 375
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	20 570	18 169
Produits constatés d'avance	62 121	88 282
TOTAL DETTES	288 707	280 354
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	**1 304 455**	**1 262 763**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : ASS ITEC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 304 455 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 37 988 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/05/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

La méthode de comptabilisation des composants a été appliquée.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :
  Durée de vie = 3 ans
* Constructions : 10 à 50 ans
* Agencements des constructions : 10 à 20 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

RAPPEL DU CHANGEMENT DE METHODE INTERVENU SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 31/12/2020
En application du nouveau règlement comptable ANC 2018-06 applicable aux associations à compter du 01/01/2020, nous avons retraité comptablement les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
Cela concerne une subvention d'investissement de 4.000€ allouée en 2012 par le Conseil Régional pour financer des équipements informatiques et bureautiques renouvelables. Ces investissements ont été effectués en 2012.
A ce jour, ces biens étant totalement amortis, nous avons réaffecté la subvention en "report à nouveau", écriture 102600 / 110000.

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		11 198	8 575	19 773
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		**11 198**	**8 575**	**19 773**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			800	800
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			**800**	**800**

Immobilisations corporelles

L'Association ITEC a reçu en 2018 en donation de l'Association La Moutonne, un local professionnel situé à Grasse, 28 Avenue Mathias Duval, pour une valeur de 110.000€ telle qu'elle ressort de l'acte notarié.
En contrepartie, l'Association ITEC s'est engagée à reprendre à son compte le remboursement de l'emprunt attaché à ce bien immobilier, soit 8.055,45€, entièrement remboursé en 2018; ainsi qu'une somme déposée en tant que fonds de garantie auprès de la banque préteuse d'un montant de 553,05€.
La contrepartie de ces opérations liées à la donation a été enregistrée au passif de l'Association ITEC au compte "102500", pour un montant total de 102.497,60€.

Le bien immoblier a fait l'objet d'une décomposition et d'un amortissement ainsi qu'il suit:
1) terrain = 25%, soit 27.500€ et non amortissable
2) construction = 75%, soit 82.500€ amortissable et décomposée en :
-gros oeuvre = 40%, amortissable sur 50 ans
-façade = 20%, amortissable sur 30 ans
-équipements = 20%, amortissable sur 20 ans
-agencements = 20%, amortissable sur 15 ans.

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 437 865 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	1 100		1 100
Autres	23 704		23 704
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	338 446	338 446	
Autres	69 423	69 423	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	5 192	5 192	
Total	**437 865**	**413 061**	**24 804**
Prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	800		

Produits à recevoir

	Montant
Clients Factures à établ	237 819
Divers Prod à recev.	47 386
Total	**285 205**

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 288 707 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 361	32 361		
Dettes fiscales et sociales	173 656	173 656		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	20 570	20 570		
Produits constatés d'avance	62 121	62 121		
Total	**288 707**	**288 707**		

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice
(**) Dont envers les associés

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 719 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro